

SEGPA COLLEGE GEORGES DE LA TOUR

Au sein du collège, l'équipe de la SEGPA assume une responsabilité de formation à visée professionnelle à l'égard des élèves en difficultés qu'elle accueille. Le projet individuel de l'élève se construit progressivement au cours de son cursus en Segpa, en accord avec ses goûts, ses capacités, ses stages effectués et les offres de formation du bassin de Nancy-Pont-à-Mousson.



RÉALISATION D'UN DESSERT DANS L'ATELIER
HAS AVEC LES 3^o5



FABRICATION DE CAKE-POPS AVEC LES 3^o5

Equipe pédagogique

Principal du collège	M. ROYER
Principale adjointe	Mme WALDUNG
Directeur adjoint chargé de Segpa	M. LEDROIT
Gestionnaire	Mme COULON
Conseillère Principale d'Education	Mme CASCIANA
Secrétaire collège	Mme BOUVIER
Professeurs des écoles spécialisés	Mme BLANDIN Mme DIEMUNSCH Mme LATURNUS Mme LECAILLON Mme TANAZACQ Mme TOUSCH
Professeurs des lycées professionnels (PLP)	Mme BELLILI (HAS) M. RENAUX (HAS) M. JACQUEY (ERE)
Psychologue Education Nationale	M. FOURNIER
Assistante sociale	Mme WOLFROM
Infirmière	Mme CHAUMONT
Enseignante Référente MDPH	Mme ZIEGELMEYER

Collège Georges De La Tour

5 RUE DE LA CROIX ST CLAUDE
54052 NANCY CEDEX
Tél. : 03.83.96.48.98
courriel : ce.0540110@ac-nancy-metz.fr

S.E.G.P.A.

S ECTION

E NSEIGNEMENT

G ÉNÉRAL

P ROFESSIONNEL

A DAPTE



Qui était Georges de la Tour?

Georges de la Tour est un peintre lorrain, baptisé le 14 mars 1593 à Vic-sur-Seille et mort le 30 janvier 1652 à Lunéville.

Artiste au confluent des cultures nordique, italienne et française, contemporain de Jacques Callot et des frères Le Nain, La Tour est un observateur pénétrant de la réalité quotidienne. Son goût prononcé pour les jeux d'ombres et de lumières fait de lui l'un des continuateurs les plus originaux du Caravage.

POUR QUI?

Quels élèves sont accueillis en Segpa ? :

La SEGPA accueille des élèves présentant des difficultés scolaires persistantes et qui n'ont pas acquis les compétences nécessaires pour suivre l'enseignement en section ordinaire au collège.

Ils sont orientés par une Commission Départementale d'Orientation (CDO) après consultation du dossier constitué par les équipes pédagogiques et avec l'accord des parents. La Commission des Droits à l'Autonomie pour les Personnes Handicapées (CDAPH) peut aussi orienter des élèves en situation de handicap après étude du dossier et avec l'accord des responsables légaux

Des collégiens à part entière:

La SEGPA participe au même calendrier de conseils de classe et de réunions « responsables légaux-enseignants » que les classes de la section ordinaire. Par ailleurs, les élèves de SEGPA, collégiens à part entière, s'impliquent activement dans les sorties culturelles, projets éducatifs et autres activités pédagogiques mises en place : UNSS, chorale...



VALIDATION DU SOCLE COMMUN AVE LA CLASSE DE 3^{ES} MARS 2021

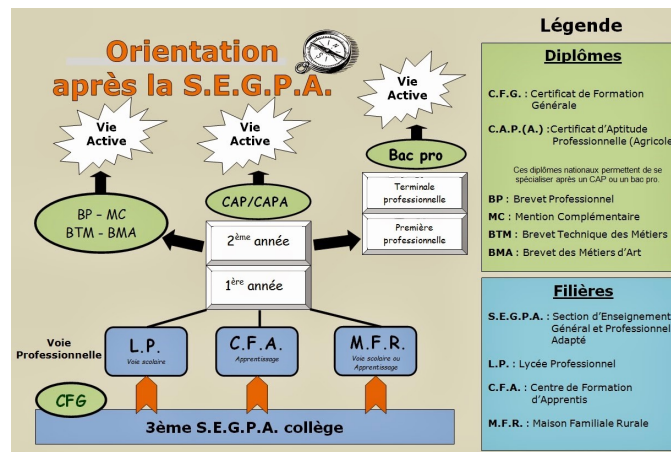
POURQUOI?

Une priorité : le projet professionnel de l'élève.

La vocation première de la SEGPA est d'aider l'élève à construire son projet professionnel. Pour cela, il bénéficie de l'aide du professeur de référence, des PLP, du psychologue de l'Education Nationale, de stages en entreprise ainsi que des séquences d'observation dans les lycées professionnels ou CFA de son choix.

Par ailleurs, les élèves passent en fin de 3e un examen: le CFG (Certificat de Formation Générale) qui s'appuie sur les dossiers de stage et sur les compétences acquises tout au long du cursus de l'élève dans le cadre du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture. Certains élèves sont présentés au Diplôme National du Brevet série Professionnelle (DNB série pro)

Après la 3e Segpa, les élèves préparent un CAP en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage. La décision d'orientation s'inscrit dans une démarche qui débute dès la 6ème dans le cadre du Parcours Avenir. Certains élèves peuvent poursuivre leur scolarité en bac professionnel après les 2 années de CAP.



COMMENT?

Quelle organisation ?

La scolarité est organisée sur 4 années, avec possibilité d'aides individualisées.

En SEGPA, des inclusions peuvent être proposées dans les classes du collège ordinaire.

L'effectif des classes est de 16 élèves.

Découverte de champs professionnels dès la 4^{ème}.

Enseignements professionnels au sein de plateaux techniques (6h en 4^{ème} et 12h en 3^{ème}) en 1/2 groupe d'une dizaine d'élèves.

Stages en milieu professionnel en 4^{ème} et en 3^{ème}.

Aide individualisée à l'orientation.

Renforcement des compétences du socle commun.

- **Champ Espace Rural et Environnement :**

1 atelier → Couvre 4 domaines d'activité: la floriculture, la production légumière, les espaces verts et la viticulture.



- **Champ Hygiène Alimentation Services :**

1 atelier → Préparation, distribution, vente de produits culinaires, entretien des locaux et des équipements, entretien du linge...

